



PROGRAMME DE FORMATION

Module Complémentaire SSIAP 3 (MC SSIAP 3 PRV 2)

| | | | |
|-----------------------------------|---|--|--|
| Lieu | <ul style="list-style-type: none"> • Sur votre site • Dans notre centre | Type de formation | Présentiel |
| Public | <ul style="list-style-type: none"> • 2 personnes minimum • 10 personnes maximum | Durée totale indicative | 34 heures Hors temps de déplacement |
| Délai d'accès et modalités | 1 jour sous réserve de fournir le pré requis ci-dessous et les documents administratifs nécessaires à l'inscription | Qualification du dispensateur de la formation | <ul style="list-style-type: none"> • Formateur titulaire du SSIAP 3 • Formateur titulaire de l'AP2 ou PRV2 • Avocat • Bureau de contrôle |
| Pré requis | <ul style="list-style-type: none"> • Etre titulaire d'une qualification de secourisme AFPS ou PSC1 de moins de 2 ans ou SST en cours de validité ou PSE1 en cours de validité • Etre ou avoir été pendant un an adjudant ou titulaire d'un grade supérieur des sapeurs-pompiers professionnels ou volontaires, des pompiers militaires de l'armée de terre, des pompiers militaires de l'armée de l'air, des marins-pompiers de la marine nationale et titulaire de l'unité de valeur des sapeurs-pompiers PRV 2 ou du brevet de prévention délivré par le ministère de l'intérieur ou être titulaire de l'attestation du ministre de l'intérieur ou justifier de la décision du ministère de l'intérieur prévue aux articles 3-1 à 3-3 | | |
| Objectif | Etre capable de tenir un poste de chef de service de sécurité incendie et d'assistance à personne | | |

MOYENS TECHNIQUES

- Salle de formation permettant d'accueillir le nombre de stagiaires
- Ordinateur / Vidéoprojecteur (fourni par nos soins)
- Arrêté SSIAP (fournis par nos soins)

| SEQUENCES | SAVOIRS | DUREE |
|---|---|-------|
| 2^{ème} partie : La sécurité incendie et les bâtiments Trame d'analyse d'un projet de construction, d'aménagement ou de réaménagement de l'existant | Outils d'analyse (Contenu) | 07h00 |
| 4^{ème} partie : Gestion des risques | <ul style="list-style-type: none"> • Réalisation des travaux de sécurité • Documents administratifs | 11h00 |
| 7^{ème} partie : Le management de l'équipe de sécurité | <ul style="list-style-type: none"> • Notions de droit du travail (Contenu) • Notions de droit civil et pénal | 08h00 |
| 8^{ème} partie : Le budget du service de sécurité | <ul style="list-style-type: none"> • Suivi budgétaire du service • Fonction achat • Fonction maintenance | 08h00 |



PROGRAMME DE FORMATION

Module Complémentaire SSIAP 3 (MC SSIAP 3 PRV 2)

| | |
|---|--------------|
| 2^{ème} PARTIE : LA SECURITE INCENDIE ET LES BATIMENTS | 07h00 |
|---|--------------|

| SEQUENCE 3 | OUTILS D'ANALYSE | 07h00 |
|---|---|-------|
| Thème | Trame d'analyse d'un projet de construction, d'aménagement ou de réaménagement de l'existant | |
| Contenu | <ul style="list-style-type: none"> • Le CL.I.C.D.V.C.R.E.M. • La notice technique de sécurité : <ul style="list-style-type: none"> * Présentation générale du projet * Consistance des travaux * Incidence éventuelle sur le classement initial • La notice descriptive proprement dite comportant : <ul style="list-style-type: none"> * Nature des aménagements et matériaux utilisés * Renseignements concernant les dégagements * Renseignements relatifs aux nouveaux équipements (chauffage, cuisine, locaux à risques, ...) * Renseignements relatifs aux installations de secours (SSI, désenfumage, compartimentage, moyens de secours ou d'extinction) • La notice technique d'accessibilité | 07h00 |
| Matériels et documentation recommandés | <ul style="list-style-type: none"> • Les règlements de sécurité • Plans | |

PROGRAMME DE FORMATION

Module Complémentaire SSIAP 3 (MC SSIAP 3 PRV 2)

| | |
|---|--------------|
| 4^{ème} PARTIE : GESTION DES RISQUES | 11h00 |
|---|--------------|

| SEQUENCE 2 | REALISATION DES TRAVAUX DE SECURITE | 04h00 |
|---|--|-------|
| Thème | Être capable d'assurer le suivi et le bon achèvement des travaux | |
| Contenu | <ul style="list-style-type: none"> • Organisation de réunions préliminaires • Rédactions d'un plan directeur (contraintes, délais, ...) • Participer aux réunions de chantier (suivi de prescriptions, respect planning) • Procès verbal de réception des travaux et livraison des locaux • Prévoir la réception par la commission de sécurité compétente | 04h00 |
| Matériels et documentation recommandés | Modèle de plan directeur, compte-rendu de chantier, ... | |
| Remarque | Il est souhaitable que ce cours soit réalisé par un chef de service sécurité incendie | |

| SEQUENCE 3 | DOCUMENTS ADMINISTRATIFS | 07h00 |
|---|---|-------|
| Thème | Connaître et mettre à jour les documents administratifs | |
| Contenu | <ul style="list-style-type: none"> • Les obligations en matière d'affichage • Elaboration des cahiers de consignes • Le permis de feu (GN13) • Suivi et planification des contrôles réglementaires • Gestion et conservation de l'ensemble des documents propres à sa mission (registre de sécurité, plan de prévention, évaluation des risques, DTA, ...) | 03h00 |
| Matériels et documentation recommandés | Arrêté du 04 Novembre 1993 relatif à l'affichage des panneaux et signaux de sécurité | |
| Application | <ul style="list-style-type: none"> • Analyse critique de documents existants • Elaboration de consignes • Rédaction d'un plan de prévention | 04h00 |
| Remarque | Il est souhaitable que ce cours soit réalisé par un chef de service sécurité incendie | |

PROGRAMME DE FORMATION

Module Complémentaire SSIAP 3 (MC SSIAP 3 PRV 2)

| | |
|---|--------------|
| 7^{ème} PARTIE : LE MANAGEMENT DE L'EQUIPE DE SECURITE | 08h00 |
|---|--------------|

| SEQUENCE 3 | NOTIONS DE DROIT DU TRAVAIL | 04h00 |
|---|--|-------|
| Thème | Le code du travail | |
| Contenu | <ul style="list-style-type: none"> • Les différents contrats de travail • L'accident du travail • L'accident de trajet • Les maladies professionnelles • La déclaration d'accident du travail 60-3682 • L'attestation de salaire 60-3951 • La feuille d'accident du travail 11383-01 • L'analyse de l'accident : « élaborer un arbre des causes » • Le CHSCT • Les institutions représentatives du personnel : <ul style="list-style-type: none"> * Les délégués du personnel * Les délégués syndicaux • La procédure de licenciement : <ul style="list-style-type: none"> * L'entretien préalable * Le préavis • Les négociations • Le conseil des prud'hommes : <ul style="list-style-type: none"> * Sa composition * Ses missions • Les conventions collectives de branche | 04h00 |
| Matériels et documentation recommandés | <ul style="list-style-type: none"> • Le code du travail • Le code de la sécurité sociale • Les conventions collectives de branche | |
| Remarque | Cette séquence vise à apporter une culture générale en matière d'environnement juridique | |

| SEQUENCE 4 | NOTIONS DE DROIT CIVIL ET PENAL | 04h00 |
|-----------------|---|-------|
| Thème | Les codes civil et pénal | |
| Contenu | <ul style="list-style-type: none"> • La délégation de pouvoir et la délégation de signature • La responsabilité civile et la responsabilité pénale • Le délit de mise en danger d'autrui | 04h00 |
| Remarque | Cette séquence vise à apporter une culture générale en matière d'environnement juridique | |



PROGRAMME DE FORMATION

Module Complémentaire SSIAP 3 (MC SSIAP 3 PRV 2)

| | |
|---|--------------|
| 8^{ème} PARTIE : LE BUDGET DU SERVICE SECURITE | 08h00 |
|---|--------------|

| SEQUENCE 1 | SUIVI BUDGETAIRE DU SERVICE | 03h00 |
|---|--|-------|
| Thème | Réalisation des budgets | |
| Contenu | <ul style="list-style-type: none"> • Budget prévisionnel • Budget d'exécution • Plan du budget • Suivi des dépenses | 02h00 |
| Matériels et documentation recommandés | <ul style="list-style-type: none"> • Matériels informatiques • Présentation d'un budget de fonctionnement • Logiciel adapté à la création d'un budget | |
| Application | Elaboration d'un budget de fonctionnement chiffré | 01h00 |

| SEQUENCE 2 | FONCTION ACHAT | 03h00 |
|--------------------|---|-------|
| Thème | <ul style="list-style-type: none"> • Savoir procéder à des achats courants • Procéder à la passation de marchés | |
| Contenu | <ul style="list-style-type: none"> • Forme et documents • Marché par appel d'offre ouvert, restreint, négocié • Rédaction des cahiers de clauses techniques et administratives générales et particulières • Règlement particulier d'appel d'offre, acte d'engagement • Les tableaux d'analyse et de comparaison des offres | 02h00 |
| Application | Elaboration d'un cahier de clauses techniques particulières | 01h00 |

| SEQUENCE 3 | FONCTION MAINTENANCE | 02h00 |
|--------------------|---|-------|
| Thème | Les contrats de maintenance des installations de sécurité | |
| Contenu | <ul style="list-style-type: none"> • Contextes d'obligations réglementaires • Aspects juridiques : <ul style="list-style-type: none"> * Les contrats avec obligation de moyens * Les contrats avec obligation de résultat • Différents types de contrats : <ul style="list-style-type: none"> * Le contrat de types « prédictifs » * Le contrat de types « préventifs » * Le contrat de types « correctifs » ou « curatifs » • Normalisation | 01h30 |
| Application | Analyse critique et appréciation d'un rapport « coût - efficacité - service » d'un contrat | 00h30 |



PROGRAMME DE FORMATION

Module Complémentaire SSIAP 3 (MC SSIAP 3 PRV 2)

METHODE PEDAGOGIQUE

- Cours théoriques avec support audiovisuel
- Vidéos
- Mises en situation (étude de plan) avec évaluations intermédiaires
- QCM intermédiaires

SUIVI ADMINISTRATIF

Le suivi de l'exécution de l'action est réalisée par :

- une feuille d'émargement (dont une copie est envoyée au client à la facturation)
- une attestation de présence (envoyée au client à la facturation)

EVALUATION

La présence à l'ensemble des séquences programmées

SANCTION DE LA FORMATION

La sanction de l'action est réalisée par :

- une attestation de fin de formation (remise aux stagiaires contre signature)
- une attestation de réussite valable 2 mois en cas de présence à l'ensemble des séquences
- un diplôme de chef des services de sécurité incendie et d'assistance à personnes en cas de présence à l'ensemble des séquences

ACCESSIBILITE PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

- Formation soumise à certificat médical conformément à l'arrêté SSIAP du 2 Mai 2005 modifié
- Pour tout aménagement, contacter Stéphanie HUET au 0681614773 ou stephanie.huet@sed-formation.fr

Code RS

RS5643 du 01/01/2022

Tarif

- Inter entreprise : à partir de 690 € HT / personne
- Intra entreprises : à partir de 890 € HT / jour
- Inscriptions via le CPF se rendre sur : www.moncompteformation.gouv.fr
- Pour une demande de devis nous contacter sur accueil@sed-formation.fr